

Réunion : Neuvième réunion du Comité de Liaison Environnementale avec la
Communauté

Date : Le 10 juillet 2003

Heure : 19 h 00

Lieu : Centre de loisirs de Belledune (Belledune Recreation Centre)

ORDRE DU JOUR

1. Rappel à l'ordre du jour
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 26 juin 2003
4. Correspondance
 - Courriels provenant de Développement Durable de Bathurst
 - Courriel provenant de Linda Flynn, Sports Recreation And Active Living, Secrétariat Restigouche
5. Affaires courantes
 - Un représentant de Qualité de l'air, du ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du Nouveau-Brunswick (traitera de la qualité de l'air actuelle, et d'autres sujets...)
 - Évaluation des risques pour la santé humaine (communication des résultats définitifs)
6. Affaires nouvelles
7. Ajouts à l'ordre du jour
 - Liste des membres du CLEC (nécessité de révisions)
8. Prochaine réunion
9. Fin de la réunion

COMITÉ DE LIAISON ENVIRONNEMENTALE AVEC LA COMMUNAUTÉ PROCÈS-VERBAL, LE 10 JUILLET 2003

Participants à la réunion :

- | | |
|--|---|
| ▪ Roger Vienneau, co-président | ▪ June Boulay, Noranda Medical Centre |
| ▪ Gilberte Boudreau, maire, Nigadoo | ▪ Mark Roherty, citoyen local |
| ▪ Réjean Roy, Bassins Versants Baie des Chaleurs | ▪ Francine Léger Guitard, citoyenne locale |
| ▪ Joe Noël, maire, Village de Belledune | ▪ Gaétan Landry, Union des pêcheurs des Maritimes |

- Bernie Lawlor, secteur de l'agriculture et citoyen local
- Cléo Haché, citoyenne locale
- Susan Firlotte, citoyenne locale
- Sheila Goucher, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du Nouveau-Brunswick
- Randy Piercey, directeur, Service des sciences de l'air, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du Nouveau-Brunswick
- Steve Flannery, Bennett Environmental
- Denis Marquis, Jacques Whitford
- David Rae, Jacques Whitford

Absences motivées :

- Paul Deveau, Noranda
- James McDonnell, citoyen local
- Paul-Émile Roy, citoyen local
- James Carrier, Belledune Regional Environment Association
- Carey Letts, Bennett Environmental Inc
- Paul Fournier, ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux, du Nouveau-Brunswick
- Danny Ponn, co-président, Bennett Environmental Inc.

Introduction

- Roger a ouvert la réunion à 19 h 05
- Roger a présenté monsieur Réjean Roy, représentant de Bassins Versants Baie des Chaleurs (Chaleur Bay Watersheds)

Ordre du jour

- Sous correspondance, un élément de discussion a été ajouté concernant : un courriel provenant de Linda Flynn, et sous Ajouts, un poste a été ajouté, concernant la liste des membres du CLEC. Gaétan L. a proposé l'adoption de l'ordre du jour, avec modifications. Gilberte B. a appuyé la proposition. Tous les membres ont voté en faveur de la proposition. Adoption.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2003

Discussion

- Francine a demandé que le procès-verbal consigne son désaccord relativement au remplacement de Développement Durable de Bathurst par Bassins Versants Baie des Chaleurs, pour motif de juridiction. Une discussion a suivi afin de clarifier la question. Joe a précisé que le mandat du comité mentionnait Bassins Versants Baie des Chaleurs, mais que cet organisme n'avait pu participer aux travaux du comité avant la nomination d'un nouveau représentant, ce qui est maintenant chose faite.
- Joe a proposé l'adoption du procès-verbal de la réunion du 26 juin. Cléo a appuyé la proposition. Tous les membres ont voté en faveur de la proposition. Adoption.

Correspondance

Correspondance courante entre le CLEC et Bennett

- Le courriel de Brenda Kelley relativement aux normes applicables aux émissions dans l'air.
- Le courriel provenant de Linda Flynn relativement aux membres participant à la réunion publique.

Discussion

- Monsieur Randy Piercey nous a avisés que Belledune avait les mêmes normes applicables aux émissions dans l'air que les autres villes du sud du Nouveau-Brunswick, comme Moncton et Fredericton. La confusion est associée à la région de Saint-Jean où les normes sont moins rigoureuses que les exigences du groupe ARMA (Air Resource Management Areas), mises de l'avant au cours des années quatre-vingt-dix. Ceci est attribuable au nombre d'industries de la région (les plus grandes raffineries de pétrole du Canada, trois usines à papier et deux centrales thermiques d'électricité). Ces objectifs en matière de qualité de l'air correspondent aux exigences de la Loi sur l'assainissement de l'air (Article 11) et à la réglementation connue sous le nom de **RÈGLEMENT 97-133**
- Le courriel provenant de Linda Flynn portait sur trois points :
 - Quand y aura-t-il une réunion publique ?
 - Elle suggère de voir à la désignation d'un inspecteur DELG pour les projets de Belledune.
 - Les «normes régissant les émissions» ne sont pas sévères au Nouveau-Brunswick par rapport à celles de Kirkland Lake ?

Discussion

- La demande de renseignements de madame Flynn relativement à la date de la réunion publique générale est pertinente; une telle réunion est prévue pour le 24 juillet 2003.
- La suggestion concernant la désignation d'un inspecteur pour le projet Belledune a été jugée «valable», mais la question doit être portée à l'attention du ministère. Sheila Goucher s'en chargera.
- La question concernant les normes d'émission du Nouveau-Brunswick par rapport à celles en vigueur à Kirkland Lake nécessite certaines clarifications; ceci ne signifie pas que les normes de l'Ontario sont moins sévères que celles du Nouveau-Brunswick. Bennett a décidé de se retirer du projet de BPC et a demandé aux autorités des précisions et une orientation concernant les exigences liées à une nouvelle présentation. Le projet de Kirkland Lake visait une installation de traitement de BPC aussi importante que le projet de Belledune.

Affaires courantes

- Présentation de Randy Piercey, du MEGL, du NB, sur la qualité de l'air (environ 30 minutes).
- Évaluation de la qualité de l'air et Évaluation des risques pour la santé humaine (environ 1 ½ heure)

Discussion

- La présentation du MEGL a porté sur divers aspects, notamment :
 - Les sites de surveillance et les matières surveillées à l'échelle de la province,
 - Emplacements des sites détaillés dans la région de Belledune,
 - Polluants de l'air réglementés,
 - «Normes» provinciales actuelles (Objectifs de qualité de l'air), et
 - Certaines incidences «d'excédents», entre 1996 et 2002, ont été présentées ... indiquaient une diminution générale des niveaux mesurés des contaminants réglementés.

(Susan Firlotte a fait un commentaire concernant «le mauvais goût restant dans la bouche», tout particulièrement au cours des mois d'été. Randy n'a pu fournir davantage de précisions mais a offert à Susan de lui téléphoner pour discuter davantage de cette question).

 - Dans l'ensemble, la qualité de l'air s'est améliorée et est bien en deçà des «objectifs de qualité» précisés dans le **Règlement 97-133**

- Évaluation de la qualité de l'air (Denis Marquis).
 - Denis a passé en revue le processus de traitement de l'installation future et le Protocole d'étude de l'évaluation de la qualité de l'air; il a expliqué le tableau *Summary of 1st and 2nd Highest Maximum Ground Level Concentrations* publié à la page 42 de ce rapport.

- Rapport d'évaluation sur les risques pour la santé humaine (David Rae)
 - A passé rapidement en revue les principes sur lesquels reposent l'évaluation des risques et le Protocole d'étude; il a expliqué qu'il n'y a pas de bons ou de mauvais graphiques. Il faut comparer les niveaux de référence aux niveaux identifiés selon les installations.
 - Il faut se rappeler que les échelles des graphiques sont logarithmiques et peuvent induire en erreur les personnes qui ne se fient qu'aux représentations visuelles.

Affaires nouvelles

Liste des membres du CLEC (Composition)

- Joe a suggéré que la liste des membres soit révisée et mise à jour afin d'inclure Sheila Goucher, à titre de coordonnatrice du MEGL (pour remplacer Kenton Kinney), ainsi que le nouveau représentant de Bassins Versants Baie des Chaleurs, Réjean Roy.
- Joe a également mentionné que la prochaine réunion du Comité d'examen (MEGL et MSBE) aura lieu le 23 juillet. Tous les commentaires devraient être communiqués à Joe.

Prochaine réunion

- Prochaine réunion : le 24 juillet; un représentant des agriculteurs de Saint-Ambroise répondra aux questions des membres du CLEC (de 18 h 00 à 19 h 00); suivra une

assemblée publique générale sur l'étude d'évaluation des risques pour la santé humaine. Tous les membres sont vivement encouragés à participer à cette réunion.

Fin de la réunion

La réunion s'est terminée vers 21 h 45.